

Image not found or type unknown



Vente maison secondaire Imnp

Par **Gaëllehol**, le **09/04/2025** à **19:26**

Bonjour, j'ai une maison secondaire en Imnp (régime réel) elle va être vendue et nous allons avoir de la plus value. Avec la nouvelle loi pouvez vous me dire combien d'année d'amortissement vont être ajoutée à cette plus value, quel taux d'imposition va être appliqué ? C'est le notaire qui collecte cette impôt ?

Merci d'avance pour votre réponse.